

Conseil de sécurité

Distr. générale
7 décembre 2011
Français
Original : anglais

Lettre datée du 7 décembre 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du 2 décembre 2011 que j'ai reçue du Secrétaire général adjoint de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, M. Claudio Bisogniero, sous couvert de laquelle celui-ci me transmet un rapport sur les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan pendant la période allant du 1er août au 31 octobre 2011 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-Moon

11-62761 (F) 121211 131211



Annexe

Lettre datée du 2 décembre 2011, adressée au Secrétaire général par le Secrétaire général adjoint de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

En application des résolutions 1386 (2001) et 2011 (2011), vous trouverez ci-joint un rapport sur les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en Afghanistan pour la période allant d'août 2011 à octobre 2011 (voir pièce jointe).

Je vous serais obligé de bien vouloir le communiquer au Conseil de sécurité.

(*Signé*) Claudio **Bisogniero**

Pièce jointe

Trente et unième rapport trimestriel de l'OTAN au Conseil de sécurité sur les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS)

Introduction

1. Soumis en application des résolutions 1386 (2001) et 2011 (2011) du Conseil de sécurité, le présent rapport a pour objet de rendre compte à l'Organisation des Nations Unies de l'exécution du mandat de la Force d'assistance à la sécurité (FIAS) pour la période allant du 1er août au 31 octobre 2011. Au 18 octobre 2011, les effectifs totaux de la FIAS étaient de 130 638 personnes, fournies par 28 pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et 21 autres pays. El Salvador est devenu le quarantième pays à fournir des soldats à la FIAS et un partenaire opérationnel de la celle-ci en septembre 2011. L'OTAN et la FIAS invitent d'autres États Membres de l'ONU à appuyer cette mission mandatée par l'Organisation en fournissant des mentors et des formateurs aux Forces nationales de sécurité afghanes et en accroissant l'appui qu'elles fournissent aux secteurs civils de la gouvernance et du développement.

2. Tout au long de la période considérée, la FIAS a continué d'aider le Gouvernement de la République islamique d'Afghanistan, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Du 1er août 2011 au 31 octobre 2011, 1 968 soldats de la FIAS ont été tués ou blessés (152 soldats ont été tués et 1 803 blessés au combat, et 13 ont trouvé la mort dans d'autres circonstances).

3. Pendant la période considérée, les opérations menées en partenariat et sous direction afghane ont continué à augmenter, les Forces nationales de sécurité afghanes se montrant de plus en plus capables de riposter à des attaques complexes et de grande envergure. Le trimestre, du point de vue de la sécurité, a été marqué par l'assassinat du Président du Haut Conseil de la paix, M. Rabbani, le 20 septembre. Malgré des progrès réalisés au sud et au sud-ouest, le nombre des incidents de sécurité a sensiblement augmenté à l'est cette année, le trimestre à l'examen ne faisant pas exception. Ce trimestre a également vu un accroissement énorme de l'utilisation d'engins explosifs artisanaux par rapport à l'an dernier, mais une diminution sensible des attaques complexes et coordonnées par rapport à la même période en 2010. Les forces de la FIAS et les forces afghanes ont continué de maintenir la pression militaire dans le cadre d'opérations menées en partenariat et les insurgés ont évité les affrontements décisifs afin de préserver leurs forces.

4. Les autres faits notables de la période considérée sont les suivants :

a) Au cours de ce trimestre, la sécurité dans les sept zones de la tranche 1 qui ont commencé la transition a été maintenue en grande partie grâce à l'expansion continue et l'amélioration de l'efficacité des Forces nationales de sécurité afghanes. Toutefois, la situation reste précaire, et il faudra pour préserver les acquis en matière de sécurité que le Gouvernement soit capable d'améliorer la gouvernance;

b) Le 25 août 2011, le Président Karzaï a publiquement soutenu la décision de la Commission électorale indépendante de remplacer neuf parlementaires. Les élections parlementaires ont pris fin durant ce trimestre, ce qui a permis à la Wolesi Jirga de devenir opérationnelle;

c) Le 6 septembre 2011, le Haut-Représentant civil de l'OTAN et le commandant de la FIAS ont organisé une table ronde sur l'économie de l'Afghanistan à laquelle ont participé des représentants de la MANUA, de la Banque mondiale, de l'Union européenne, des États-Unis, du Royaume-Uni et de l'Allemagne. Cette réunion a essentiellement porté sur les difficultés que risque de connaître l'économie afghane en raison du retrait de la FIAS jusqu'en 2014;

d) Le 4 octobre 2011, le Président de l'Afghanistan, M. Hamid Karzaï, et le Premier Ministre de l'Inde, M. Manmohan Singh, ont signé un accord de partenariat stratégique entre les deux pays. Cet accord concerne le commerce, l'économie, l'énergie, l'éducation et la sécurité. L'Inde est aussi convenue de contribuer à la formation et à l'équipement des Forces nationales de sécurité afghanes;

e) Le 10 octobre 2011, l'ONU a publié un rapport sur les mauvais traitements subis par les détenus dans un certain nombre d'établissements de la Direction nationale de la sécurité et de la Police nationale afghane dans tout l'Afghanistan. La FIAS a immédiatement réagi en suspendant les transfèrements de détenus vers ces établissements. Elle a aussi mis au point un régime amélioré d'inspection, de certification, de formation des interrogateurs et de surveillance à long terme qui est appliqué dans tous les établissements où des détenus ont été maltraités. La FIAS demeure résolue à mettre fin aux violations des droits de l'homme des détenus et elle continuera à travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement afghan et la MANUA pour régler ce problème;

f) Le 19 octobre 2011, le Ministre des finances et le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU ont conjointement accueilli la première réunion du Conseil commun de coordination et de suivi organisée depuis novembre 2010. Cette réunion a notamment remis le processus de Kaboul sur les rails, ce qui devrait contribuer à la conférence qui doit se tenir à Bonn le 5 décembre 2011;

g) Le 29 octobre, le Conseil commun Afghanistan-OTAN pour l'Inteqal (la transition) a désigné les régions où le processus de transition commencerait dans le cadre de la deuxième tranche. Le Président Karzaï devrait en décider officiellement et annoncer publiquement ces zones en novembre. Une fois que la deuxième tranche aura commencé, environ la moitié de la population afghane vivra dans des régions en transition. Le Gouvernement afghan et la FIAS se préparent à mettre le processus en route en décembre 2011.

Situation en matière de sécurité

5. L'incapacité où s'est trouvée l'insurrection d'exécuter les instructions des dirigeants taliban, à savoir intensifier les opérations durant l'été, et le fait qu'elle n'a pas repris ses activités après la fin du ramadan confirment que l'offensive des insurgés pour 2011 a été efficacement réprimée dans de nombreuses régions du pays. Le nombre des attentats spectaculaires continuent d'augmenter dans tout le pays et leur but demeure de montrer que le Gouvernement afghan et les Forces nationales de sécurité afghanes ne sont pas capables d'assurer la sécurité. Les Forces nationales de sécurité afghanes se sont montrées de plus en plus aptes à réagir à ces incidents, ce qui est un signe positif pour la sécurité future du pays. Les régions en transition n'ont pour la plupart pas été la cible d'opérations des insurgés. Les engins explosifs artisanaux demeurent les armes favorites de ceux-ci, car elles leur permettent d'éviter les affrontements directs et de limiter la liberté de mouvement de la FIAS.

6. Les efforts de réintégration se sont poursuivis pendant toute la période considérée et le programme a été étendu au sud et au sud-ouest du pays pour tenter de tirer parti de l'insatisfaction croissante manifestée par les insurgés. Au début de septembre, immédiatement après le ramadan, une conférence sur la réintégration a été organisée à Kandahar avec l'appui vigoureux de la FIAS. Cette conférence visait à donner une impulsion au programme de réintégration dans le sud de l'Afghanistan en réunissant les acteurs provinciaux et nationaux, civils et militaires, afin de mieux synchroniser l'action menée dans les domaines de la sécurité, de la réintégration et du relèvement communautaire. Les structures voulues étant maintenant en place, notamment les outils financiers nécessaires au niveau provincial, les gouverneurs ont été encouragés à promouvoir activement les activités d'information conformément à leurs responsabilités.

7. Le 20 septembre, le Président du Haut Conseil de la paix, M. Rabbani, a été assassiné alors qu'il accueillait à son domicile, pour des négociations, une personne se présentant comme un ex-insurgé. Malgré le retentissement de cet assassinat sur la scène politique, il ne devrait pas avoir beaucoup d'effets sur les résultats du programme de réintégration car la plupart du travail s'effectue au niveau des provinces et des districts et au niveau local. Cet événement tragique a aussi affecté le processus de réconciliation. Malgré cela, les pays donateurs ont renouvelé leur engagement en faveur du Programme de paix et de réintégration, qui est crucial pour assurer une transition pacifique en Afghanistan. À la fin d'octobre 2011, programme avait officiellement réintégré plus de 2 700 insurgés, contre environ 400 à la fin du mois de juillet.

8. Au niveau régional, la situation en matière de sécurité est la suivante :

a) Commandement régional sud-ouest. Les Forces nationales de sécurité afghanes et la FIAS sont en train d'étendre la « bulle » de sécurité aux districts du nord et du sud de la province. Le centre et le nord de la province d'Helmand et les districts de Sangin et de Kajaki jouissent d'une liberté de mouvement accrue. Dans le sud de la province d'Helmand, les opérations menées gênent l'acheminement d'insurgés et de matériel du Pakistan. Les capacités de la police afghane en uniforme continuent de s'améliorer et de nombreuses unités peuvent maintenant opérer sans l'appui de la FIAS. Dans l'ensemble, le nombre d'incidents violents continuent de diminuer et il est inférieur à ce qu'il était pendant la même période en 2010;

b) Commandement régional sud. Malgré les tentatives faites par les insurgés pour réduire les acquis du Gouvernement dans cette zone d'opérations et en particulier dans la région de Kandahar, les efforts faits pour améliorer la gouvernance et la sécurité ont progressé. Les Taliban afghans continuent d'axer leurs opérations sur le sud, mais la diminution du nombre des incidents violents durant la période considérée montre qu'ils ne sont pas capables de reprendre les opérations au même niveau dans la région dans le cadre de leur campagne. Les opérations de la FIAS ont continué d'accroître la pression sur les réseaux financiers et logistiques de l'insurrection, limitant ainsi ses capacités. De ce fait, les actes d'intimidation et assassinats ciblés devraient continuer à gagner en importance car ils nécessitent moins de ressources;

c) Commandement régional est. Les violences se sont maintenues à des niveaux plus élevés que prévu pour gagner l'ensemble de la région, l'ennemi étant géographiquement divers. Des convois transfrontaliers de matériel et de combattants

venus du Pakistan ont permis à l'insurrection de maintenir sa capacité opérationnelle et le tempo de ses opérations dans la région. Celles de la FIAS et des Forces nationales de sécurité afghanes, associées à des initiatives afghanes locales, tentent d'interdire l'accès des insurgés à ces itinéraires d'approvisionnement et perturbent de plus en plus leurs opérations dans la région;

d) Commandement régional nord. Si des menaces persistent, les attaques sont relativement peu nombreuses dans la région et celle-ci est assez sûre par rapport au reste de l'Afghanistan. Les insurgés locaux ne sont capables que d'attaques au moyen d'engins explosifs artisanaux, d'actions de harcèlement et de tentatives d'attaques spectaculaires souvent destinées à réduire au minimum l'influence tadjike dans le nord;

e) Commandement régional ouest. Le succès de la poursuite des opérations des Forces nationales de sécurité afghanes et de la FIAS, les frappes contre les insurgés de plus en plus efficaces et l'appui de la population locale sont les raisons principales de la diminution des incidents par rapport à la même période l'an dernier. Les insurgés semblent en train de perdre leur liberté de mouvement et leur liberté d'action et sont de plus en plus nombreux à adhérer au programme de réintégration;

f) Commandement régional de la capitale. Le nombre d'incidents a diminué dans l'ensemble de la zone durant le semestre à l'examen par rapport à la même période l'an dernier, probablement en raison des opérations de l'été et du succès des opérations visant à découvrir des caches d'armes. Un certain nombre d'attaques spectaculaires ont été menées dans la province de Kaboul, où les Forces nationales de sécurité afghanes ont montré qu'elles pouvaient réagir très efficacement. Durant cette période, les attaques des insurgés visaient principalement à montrer que la sécurité ne s'était pas améliorée sous la responsabilité des Forces nationales de sécurité afghanes.

Forces nationales de sécurité afghanes

9. Les Forces nationales de sécurité afghane ont continué de progresser tant du point de vue des effectifs que des moyens et se préparent à assumer la responsabilité principale de la sécurité et à achever le processus de transition en 2014. L'objectif qui consistait pour elles à arriver à un effectif de 305 600 soldats en octobre 2011 a été atteint et celui fixé pour octobre 2012, 352 000 soldats, devrait l'être également. Avec l'appui et les conseils de la FIAS, les Forces nationales de sécurité afghanes sont d'une manière générale de plus en plus performantes et sont en train d'améliorer leur capacité de mener des opérations autonomes. Elles s'efforcent d'établir des centres de commandement adaptés aux niveaux national et régional et d'améliorer les capacités de planification et de coordination. La représentation des femmes s'améliore également, et elles sont actuellement environ 1 500 à différents postes des Forces nationales de sécurité afghanes, y compris cinq femmes pilotes dans l'Armée de l'air afghane.

10. Les Forces nationales de sécurité afghanes prennent progressivement en charge la formation de leurs effectifs. La création d'établissements de formation est presque achevée et elle favorise la professionnalisation progressive de l'Armée nationale afghane et de la Police nationale afghane dans cinq domaines particuliers : formation de formateurs et d'instructeurs afghans; accélération de la formation de meneurs d'hommes; alphabétisation et formation professionnelle; inculcation d'une

éthique des fonctions de commandement et développement d'institutions, de systèmes et mécanismes facilitateurs durables. Des formateurs et des conseillers internationaux demeurent nécessaires pour accélérer la professionnalisation des Forces nationales de sécurité afghanes et en faire des forces efficaces sur la durée.

Armée nationale afghane

11. L' Armée nationale afghane a porté ses effectifs à un peu plus de 173 000 soldats. Elle est entrée dans la dernière phase de déploiement, dont l'objectif est de renforcer la viabilité d'une force professionnelle plus équilibrée et mieux à même d'assumer la responsabilité principale de la sécurité. À cette fin, des unités d'appui tactique et de soutien au combat, ainsi que des corps et des brigades, sont en train d'être formés. Des services logistiques plus autonomes continuent d'être créés, y compris un système de santé de l'Armée nationale afghane mettant l'accent sur la qualité de la gestion des services médicaux. De plus, on s'efforce de mettre la dernière main à la création d'un organisme de formation complet qui permette à l'Armée nationale afghane de professionnaliser elle-même ses effectifs. Un commandement de la formation de l'Armée nationale afghane a été créé à cette fin et 12 écoles de formation travaillent en permanence, à pleine capacité, avec plus de 20 000 élèves. Le niveau de formation de l'armée s'améliore lentement mais régulièrement.

12. Le recrutement dans l'Armée nationale afghane demeure solide et ethniquement équilibré. Les taux de rétention ont dépassé les objectifs, mais les taux d'attrition demeurent préoccupants parce qu'ils augmentent les coûts de recrutement et de formation. Face à ce problème qui perdure, un plan complet comprenant des solutions à moyen et long terme a été élaboré en partenariat avec les dirigeants afghans.

13. S'agissant des unités opérationnelles de l'Armée nationale afghane actives sur le terrain, des améliorations sont nécessaires dans plusieurs domaines : aptitude au commandement, problème de l'attrition, planification des effectifs, et coordination tactique et logistique.

Force aérienne afghane

14. Le développement de la Force aérienne afghane est en cours et, outre les activités de recrutement et de professionnalisation, le renforcement des infrastructures a fait des progrès significatifs. Vingt-deux nouvelles installations ont été établies pour assurer l'autonomie de la Force. Des investissements importants sont prévus pour améliorer ses établissements de formation et son infrastructure, ce qui est critique pour assurer son développement solide et son autonomie. Cinquante-neuf appareils sont en service, dont 42 hélicoptères, ce total devant passer à 145 appareils une fois que la Force sera pleinement déployée en 2016. Ses effectifs ont atteint 4 900 soldats. L'appui international demeure critique pour le développement et la formation de la Force aérienne afghane.

Police nationale afghane

15. Les effectifs actuels de la Police nationale afghane sont légèrement supérieurs à 139 000 personnes, environ 10 000 policiers étant affectés à divers programmes de formation. L'accent est davantage mis sur la professionnalisation de la force. Le cours fondamental de la Police nationale afghane (désormais appelé cours de

formation initiale de la police) dure maintenant huit semaines au lieu de six. Il sera dispensé à toutes les nouvelles recrues, qu'elles soient recrutées comme policiers, sous-officiers ou officiers de police.

16. Pour la première fois depuis la création de la force en 2006, une nouvelle brigade de police (ANCOP) a été constituée. De plus, il y a eu des améliorations en ce qui concerne la Direction générale des unités spéciales de police, qui a notamment contribué avec succès à repousser les attaques récentes menées à Kaboul par l'insurrection.

Capacités institutionnelles

17. Les ministères chargés de la sécurité, avec l'assistance de la Mission de formation de l'OTAN en Afghanistan et le commandement mixte de la sécurité pour la transition en Afghanistan, s'efforcent en permanence de développer leur aptitude à former et soutenir les Forces nationales de sécurité afghanes.

18. Le Ministère de la défense et l'état-major général ont besoin d'une assistance de la coalition pour accomplir leur mission. Des progrès ont été réalisés dans le domaine des communications stratégiques, de l'établissement du budget de la défense, des rapports sur l'état de préparation et de l'appui logistique. Durant la période à l'examen, le Ministère de la défense a amélioré ses capacités, comme l'a montré sa gestion de la mise en œuvre de la transition dans le cadre de la première tranche.

19. On estime actuellement que le Ministère de l'intérieur a besoin de l'assistance de la coalition et on pense qu'il devrait progresser pour pouvoir quasiment se passer d'assistance d'ici à la fin de 2012. Quatre des huit centres logistiques régionaux et un point d'approvisionnement provincial ont été construits et sont actuellement opérationnels, même si, parce que le barème des traitements et le classement des fonctionnaires n'ont pas été réformés, il est difficile de pourvoir les postes civils.

Sociétés de sécurité privées/Force afghane de protection civile

20. Durant la période à l'examen, l'évaluation semestrielle des progrès accomplis s'est achevée et a permis de conclure que l'entreprise d'État n'était pas suffisamment développée et que la Force afghane de protection civile n'était pas dans les temps pour satisfaire aux conditions énoncées dans la stratégie de transition et le décret présidentiel. De ce fait, le commandement de la FIAS et l'Ambassadeur des États-Unis ont approuvé la création d'un Bureau exécutif mixte pour le programme, précurseur essentiel de la création de l'entreprise publique au sein du Ministère de l'intérieur. Le Bureau exécutif aidera le Gouvernement afghan lors du transfert des services de sécurité des Sociétés de sécurité privées à la Force afghane de protection civile et aidera cette dernière à se doter des capacités nécessaires pour assurer sans interruption des services de sécurité dans tout l'Afghanistan. Des mesures de planification importantes sont en train d'être prises pour créer le Bureau exécutif mixte pour le programme dans sa capacité opérationnelle initiale d'ici au 1er décembre 2011 et dans sa pleine capacité opérationnelle d'ici au 1er mars 2012. Un financement a été approuvé par le Département d'État des États-Unis pour les forces de sécurité de l'Afghanistan, que le Congrès devrait ratifier mi-novembre. Le concept du Bureau exécutif mixte pour le programme et les progrès réalisés jusqu'ici dans la stratégie de transition doivent être expliqués au Président de l'Afghanistan fin novembre.

Police locale afghane

21. Le programme de Police locale afghane, qui dépend du Ministère de l'intérieur, continue de s'étendre. Au 27 octobre 2011, 53 des 99 districts de la Police locale afghane étaient jugés opérationnels par le Gouvernement. L'effectif total de la Police locale afghane est actuellement proche de 8 500 personnes, ce qui améliore encore la sécurité et la perception qu'a la population de cette police. Le programme de Police locale afghane s'est révélé être une menace sérieuse pour l'insurrection dans des régions clefs de l'Afghanistan. Pour riposter, les insurgés ont lancé des campagnes d'intimidation et d'assassinats ciblés contre des membres de la Police locale afghane et leur famille, sans toutefois réussir à intimider les communautés locales, la Police locale afghane protégeant efficacement leurs villages contre les attaques des insurgés.

Pertes civiles

22. La deuxième conférence trimestrielle de la FIAS sur les pertes civiles s'est tenue le 12 octobre. Les pertes civiles, toutes origines confondues, continuent de préoccuper sérieusement la FIAS et le Gouvernement. Il demeure vital pour la FIAS de réduire au minimum le nombre et la portée des incidents entraînant des pertes civiles. Chacun de ces incidents est de trop. De plus, on juge qu'il est essentiel de gérer efficacement les conséquences de ces incidents lorsqu'ils se produisent et un certain nombre de procédures ont été mises en place pour faire face aux problèmes qu'ils causent aussi rapidement et efficacement que possible. Les rapports de ce trimestre indiquent que les insurgés sont responsables d'environ 85 % des décès de civils liés aux combats et d'un pourcentage encore plus élevé de l'ensemble des incidents causant des pertes civiles. Toutefois, les insurgés peuvent encore exploiter et manipuler ces incidents à leur avantage, puisque pour la population afghane, chaque fois qu'il y a des victimes, c'est la FIAS qui est responsable. Le nombre total des victimes civiles a diminué durant la période considérée. Celui des victimes civiles de la FIAS a chuté de 27 % par rapport à la période précédente et celui des victimes causées par des insurgés a diminué de 20 %. Il est essentiel de ne pas perdre de vue les efforts que fait la FIAS pour réduire le nombre des victimes civiles et le peu de cas que les insurgés font de la population afghane lorsqu'ils utilisent sans aucune discrimination des dispositifs explosifs artisanaux.

Lutte contre les stupéfiants

23. L'enquête de 2011 sur l'opium en Afghanistan effectuée par l'Office des Nations Unies conte la drogue et le crime (UNODC) montre que la culture du pavot a augmenté de 7 % dans l'ensemble du pays par rapport à 2010 et concerne environ 131 000 hectares, 95 % du total des cultures étant situés dans neuf provinces du sud et de l'ouest du pays. Cette augmentation a eu lieu essentiellement dans des régions qui connaissent des carences dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance et du développement économique et où les agriculteurs ont été incités à cultiver le pavot par le prix élevé qu'a atteint l'opium du fait de l'insuffisance de la récolte de 2010.

24. Dans les limites de son mandat, l'OTAN/la FIAS continuent de lutter contre le trafic de stupéfiants lorsqu'il est manifestement lié à l'insurrection. Des opérations conjointes du Gouvernement afghan et de la FIAS, menées à la fois dans le domaine du développement et de la police, vise à offrir des alternatives viables et durables à

la culture illicite du pavot. Les tendances observées (par exemple, la situation au centre de la province de Helmand) montrent que, au sein des « bulles de sécurité » créées par la FIAS et où le Gouvernement afghan a une forte présence, la culture du pavot a presque entièrement cessé. La province de Helmand, qui est la plus grosse productrice d'opiacés, a vu pour la troisième année sa récolte de pavots diminuer, la diminution la plus radicale ayant été constatée dans le district de Marjeh, sur lequel la FIAS a axé ses opérations. La vaste action que mène l'OTAN à Helmand montre donc que l'on peut parvenir à apporter des changements durables dans l'économie du pavot en améliorant simultanément et de manière coordonnée la sécurité, la gouvernance et le développement rural.

25. La FIAS a continué à travailler en coopération étroite avec d'autres acteurs de la communauté internationale pour aider le Gouvernement à mettre en œuvre sa Stratégie nationale de contrôle des drogues tout en essayant de mieux comprendre les liens entre le commerce des stupéfiants et l'insurrection, ainsi qu'entre ce commerce et la corruption. Une approche holiste et un engagement à long terme sont indispensables si l'on veut préserver les acquis de la lutte contre les stupéfiants en Afghanistan.

Gouvernance

26. La gouvernance s'est améliorée de manière marginale en Afghanistan durant le dernier trimestre : la mise en œuvre du processus de transition s'est poursuivie, de nouveaux progrès ont été réalisés dans le règlement de la crise de la Banque de Kaboul et une entente s'est conclue au sein du Parlement au sujet des résultats des élections. La gouvernance doit toutefois encore s'améliorer pour étayer la transition et un appui international civil doit être fourni pour permettre la croissance future.

a) Le Gouvernement afghan a continué de collaborer avec l'OTAN à la mise en œuvre des mesures de transition de la première tranche ainsi que sur la planification de la deuxième tranche. À tous égards, ce processus a été systématique et délibéré et il a été de plus en plus appuyé par une vigoureuse interaction de multiples ministères afghans. À ce jour, le processus de transition demeure solide et les progrès initiaux sont positifs. Comme on s'y attendait, les insurgés ont tenté de la déstabiliser, mais le Gouvernement afghan a fait preuve de résilience.

b) Le Gouvernement afghan a fait des progrès substantiels dans le règlement de la crise de la Banque de Kaboul durant ce trimestre. Les principaux obstacles entravant la mise en œuvre du nouveau programme du FMI ont été levés, le Parlement ayant notamment approuvé le projet de loi sur la reconstitution du capital de la Banque centrale. Un nouveau programme du FMI devrait être mis en place lors du prochain trimestre. Des réformes structurelles ont été entreprises et devraient contribuer à éviter ce type de crise à l'avenir. Ces progrès ont restauré la confiance des donateurs dans le processus de Kaboul.

c) La première réunion du Conseil commun de coordination et de suivi organisée depuis presque un an a eu lieu et a permis l'approbation de sept programmes nationaux prioritaires. Au moins six autres programmes nationaux prioritaires devraient être approuvés au prochain trimestre, ce qui marquera une avancée importante dans la mise en œuvre du processus de Kaboul.

d) Au cours du dernier trimestre, la Wolesi Jirga a finalement commencé à exercer certaines de ses responsabilités, plus d'un an après l'élection de ses

membres par le peuple afghan. S'agissant du processus électoral, la Commission électorale indépendante a annulé le mandat de neuf députés (et non de 62 comme annoncé durant le précédent trimestre) et a fait prêter serment à neuf nouveaux députés. Le bureau du Haut-Représentant civil de l'OTAN travaille activement avec la FIAS en vue de maintenir le dialogue avec le Parlement; il s'agit d'une période critique et il est essentiel que ce dialogue soit mené avec toute la sensibilité politique nécessaire et dans le respect de la souveraineté de l'Afghanistan. Une coopération étroite avec l'ensemble de la communauté internationale, et la MANUA en particulier, sera vitale à cet égard.

27. Sur le plan diplomatique, le Président Karzaï et le Gouvernement afghan ont participé à plusieurs conférences régionales et renforcé leur engagement international. Durant le trimestre, l'Afghanistan a établi son premier partenariat stratégique bilatéral en signant un accord avec l'Inde à cet effet. Les négociations se sont poursuivies entre les États-Unis et l'Afghanistan en vue de la signature d'un partenariat similaire. Durant la période considérée, les relations entre le Pakistan et l'Afghanistan ont été tendues en raison de tirs d'artillerie de part et d'autre de la frontière.

28. Du 9 au 15 septembre 2011, une équipe du programme de renforcement de l'intégrité de l'OTAN a effectué une visite à Kaboul et a rencontré le Ministre de la défense, M. Wardak, M. Ghani (Conseiller spécial du Président) et un certain nombre de hauts fonctionnaires des ministères de la défense et de l'intérieur. L'équipe a examiné les rapports d'examen par des pairs du renforcement de l'intégrité (établis sur la base d'auto-évaluations effectuées par les deux ministères) avec des hauts fonctionnaires pour mesurer la réaction des Afghans aux rapports et déterminer la marche à suivre. Lors de réunions avec la Banque mondiale, EUPOL, les ambassades étrangères à Kaboul, la MANUA et le PNUD, l'équipe a également sensibilisé les parties prenantes au programme de renforcement de l'intégrité de l'OTAN et encouragé les organismes internationaux et les pays partenaires à appuyer ce programme. L'équipe a été bien reçue par les Afghans, qui ont pris une série de mesures pour appuyer le programme. Ce programme est à long terme un élément précieux du partenariat durable entre l'OTAN et l'Afghanistan.

29. Si le Gouvernement afghan a fait certains progrès dans la lutte contre la corruption au sein de l'administration, la situation à cet égard demeure extrêmement problématique. Le Gouvernement a pris des mesures spectaculaires en renvoyant certaines affaires concernant le Ministère des transports et de l'aviation civile à la Haute Autorité de la lutte anticorruption et 17 affaires liées à la Banque de Kaboul au bureau de l'Attorney General. Les résultats obtenus récemment dans la lutte contre la corruption ont été encourageants dans les domaines où la communauté internationale joue un rôle important. Progressivement, la perception par la population afghane de la corruption au sein du Gouvernement et de son impact sur sa vie quotidienne évolue dans un sens positif. L'action de la FIAS vise à renforcer la volonté politique des dirigeants afghans de s'attaquer au problème en leur démontrant que cela est dans l'intérêt de leur pays comme dans leur intérêt propre. Dans le cadre de la structure créée pour lutter contre la corruption, l'Équipe spéciale Shafafiyat (« Transparence »), les relations de travail de la FIAS avec les fonctionnaires afghans se sont sensiblement améliorées, les hauts dirigeants afghans comprenant mieux désormais les activités anticorruption de la FIAS et voulant y participer, en particulier au sein des ministères chargés de la sécurité et de l'appareil judiciaire. Forts du patronage du Président Karzaï, les dirigeants afghans ont, à

l'initiative de la FIAS, mis en place des instances de haut niveau avec la communauté internationale pour s'attaquer conjointement au problème de la corruption officielle.

30. Évolution des équipes de reconstruction provinciales : durant la période considérée, le Haut-Représentant civil de l'OTAN a suggéré aux nations fournissant des équipes de reconstruction provinciales de présenter à la mi-novembre au plus tard un projet de programme d'évolution. Dans l'idéal, ce programme expliquera comment les équipes passeront de l'exécution directe au renforcement des capacités; quel devrait être l'état final de l'évolution de ces équipes lorsque la province achèvera le processus de transition; et quelles fonctions critiques les équipes exercent actuellement et quelles entités afghanes assumeront ces fonctions une fois que les équipes auront quitté le pays.

Développement

31. Durant la période considérée, les efforts conjugués de la FIAS et des Forces nationales de sécurité afghanes ont créé un climat favorable à la transition dans plusieurs domaines. L'amélioration de la sécurité dans tout le pays a permis d'exécuter un certain nombre de projets de développement. Il y a eu des améliorations notables dans les infrastructures stratégiques, de même que dans la protection sociale assurée par l'État en raison de l'amélioration de la sécurité résultant de l'action de la FIAS et des Forces nationales de sécurité afghanes. On notera à cet égard :

a) Le réseau routier a continué à s'améliorer. Les travaux de remise en état du tunnel de Salang devraient être achevés avant l'hiver. Toutefois, on n'a toujours pas mobilisé les fonds nécessaires pour le dernier segment de la route reliant le barrage de Kajaki à la Ring Road dans la haute vallée du fleuve Helmand;

b) En août 2011, le marché pour la construction de la première phase du barrage de Kamal Khan sur le fleuve Helmand a été attribué. Comme ce barrage affectera le débit du fleuve en Iran, des accords internationaux devront être signés pour faciliter la mise en œuvre du projet ainsi que d'autres investissements internationaux éventuels dans d'autres projets de construction de barrages en Afghanistan;

c) Le développement du réseau ferroviaire afghan est critique pour l'expansion économique, en particulier dans le secteur minier. Un contrat d'opérations et de maintenance a été signé avec la Société des chemins de fer ouzbeks, et la ligne de chemin de fer Mazar-e Charif-Hairatan est prête à être exploitée. De plus, une équipe consultative de spécialiste du rail a été établie avec l'aide de la FIAS en octobre 2011 pour travailler en coopération étroite avec le Gouvernement, les donateurs et l'industrie minière à l'appui des plans de développement ferroviaires du Gouvernement et des projets visant à relier le réseau afghan à d'autres réseaux de chemin de fer de la région;

d) Les travaux se poursuivent pour la première phase du plan de transition pour l'aéroport international de Kaboul, dans le cadre de laquelle du personnel afghan doit être formé à certaines fonctions aéronautiques. Ce plan servira de référence pour les plans qui sont en train d'être élaborés par les autorités de l'aviation civile de Kandahar, Mazar-e Charif et Herat. De plus, le système « Multilateration », qui est en train d'être mis en œuvre, améliorera la sécurité et

l'efficience de l'aviation civile. La FIAS travaille en collaboration avec le Ministère du tourisme et de l'aviation civile et les autorités de l'aviation civile des États-Unis et de l'Allemagne à la création d'une autorité afghane de l'aviation civile afin de renforcer la gouvernance dans ce secteur critique;

e) Le Gouvernement afghan compte accroître ses recettes fiscales en introduisant une TVA sur les biens de consommation en 2014 afin de compenser la diminution de l'aide. Ceci devrait aider le Gouvernement à financer, une fois la FIAS partie, les opérations et l'entretien des Forces nationales de sécurité afghanes et le déficit budgétaire créé par les dépenses opérationnelles, et l'impact du retrait de la FIAS sur ses capacités humaine et financière de continuer à exercer ses fonctions.

32. Des progrès simultanés dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance, du développement, de la réconciliation et de la coopération régionale, mettant en particulier l'accent sur l'Afghanistan, sont nécessaires pour permettre à l'Afghanistan d'assumer la responsabilité principale de sa sécurité en 2014 et aux autorités afghanes d'assumer effectivement la responsabilité de leur pays.